

Nouvelles pratiques sociales



L'espace québécois du vivre-ensemble mis à l'épreuve par le débat sur la Charte des valeurs

Expériences et perceptions d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux oeuvrant en contexte de pluriethnicité

Janique Johnson-Lafleur, M. Sc., Cécile Rousseau, M.D., M. Sc, Garine Papazian-Zohrabian, Ph. D., Collette Boulanger, M. Ps. éd., Hayette Boubnan, M. Tr. soc., Anne Lynch, M. Ps. et Anne-Marie Richard, M. Tr. soc.

Volume 28, numéro 1, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039180ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1039180ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Johnson-Lafleur, J., Rousseau, C., Papazian-Zohrabian, G., Boulanger, C., Boubnan, H., Lynch, A. & Richard, A.-M. (2016). L'espace québécois du vivre-ensemble mis à l'épreuve par le débat sur la Charte des valeurs : expériences et perceptions d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux oeuvrant en contexte de pluriethnicité. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(1), 175–194. <https://doi.org/10.7202/1039180ar>

Résumé de l'article

Cet article documente les perspectives d'intervenants de la santé et des services sociaux desservant des communautés pluriethniques de Montréal au sujet de l'impact du débat public sur le projet de Charte des valeurs proposé par le gouvernement du Québec à l'automne 2013. Les résultats suggèrent que ce débat public a eu des répercussions sur les intervenants et sur le bien-être des communautés, surtout minoritaires, mais également de la majorité. Ces résultats soulignent également que des débats sociaux suscitant la division peuvent influencer le vivre-ensemble et le rapport à l'Autre dans les services de santé et de services sociaux.



PERSPECTIVES ÉTATIQUES

**L'espace québécois du
vivre-ensemble mis à l'épreuve par
le débat sur la Charte des valeurs :**

*expériences et perceptions d'intervenants du
domaine de la santé et des services sociaux
œuvrant en contexte de pluriethnicité*

Janique JOHNSON-LAFLEUR, M. Sc.

Coordonnatrice de recherche, centre de recherche SHERPA
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

Cécile ROUSSEAU, M.D., M. Sc.

Pédopsychiatre
Professeure titulaire - Division de psychiatrie sociale et culturelle – Université McGill
Directrice scientifique, centre de recherche SHERPA
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

Garine PAPAZIAN-ZOHRABIAN, Ph. D.

Psychologue
Professeure agrégée - Psychopédagogie et andragogie - Université de Montréal
Chercheuse, centre de recherche SHERPA
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

Collette BOULANGER, M. Ps. éd.

Consultante clinique et transculturelle

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Hayette BOUBNAN, M. Tr. soc.

Consultante clinique et transculturelle

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Anne LYNCH, M. Ps.

Psychologue

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Anne-Marie RICHARD, M. Tr. soc.

Travailleuse sociale

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Cet article documente les perspectives d'intervenants de la santé et des services sociaux desservant des communautés pluriethniques de Montréal au sujet de l'impact du débat public sur le projet de Charte des valeurs proposé par le gouvernement du Québec à l'automne 2013. Les résultats suggèrent que ce débat public a eu des répercussions sur les intervenants et sur le bien-être des communautés, surtout minoritaires, mais également de la majorité. Ces résultats soulignent également que des débats sociaux suscitant la division peuvent influencer le vivre-ensemble et le rapport à l'Autre dans les services de santé et de services sociaux.

Mots-clés : santé et des services sociaux, communautés minoritaires, Québec, Charte des valeurs, vivre-ensemble

This article documents the perspectives of health and social services workers providing services to multiethnic communities in Montreal concerning the impact of the "Charter of Values" proposed by the Quebec government in the autumn of 2013. Results suggest that this public debate affected practitioners and the well-being of communities, mainly minorities, but of the majority as well. These results also highlight the fact that divisive social debates can influence the "living together" and the relationship to the Other in health and social services.

Keywords: health and social services, minorities, Quebec, Charter of Values, living together

Le 7 novembre 2013, le projet de loi n° 60 intitulé « Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement » a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec. Cette « Charte des valeurs québécoises » aurait eu pour objectif de poursuivre la démarche de séparation entre la religion et de l'État afin de répondre au pluralisme religieux de la société québécoise et de renforcer l'harmonie et la cohésion sociale (Gouvernement du Québec, 2013). Suite à cette déposition, un débat public intense a divisé la population. Alors que certains considéraient qu'une telle législation saurait préserver le Québec des extrémismes religieux et protéger l'identité québécoise, d'autres soutenaient que ce projet fragiliserait les relations intercommunautaires et donnerait le feu vert à des manifestations de racisme ouvert et de discrimination basée sur la religion. Bien que le projet de loi n'ait pas été adopté, le projet de Charte des valeurs constitue un jalon clé dans l'histoire des relations intercommunautaires à l'échelle locale et s'inscrit dans un continuum d'événements ayant contribué à leur exacerbation. Il est donc important de susciter une réflexion sur les effets de ce projet de loi afin de développer une compréhension systémique de l'évolution des relations intercommunautaires au Québec, plutôt que de se laisser prendre au sensationnalisme de récents événements médiatisés autour de phénomènes de radicalisations. En effet, les nombreux amalgames entre laïcité, questions associées au genre et radicalisation violente constituent ce que Bibeau (2015) qualifie de « piège pour la pensée ». À petite échelle, la présente étude souhaite souligner le nécessaire apport des sciences sociales à ces débats suscitant la division qui traversent notre société.

Le milieu de la santé et des services sociaux, et en particulier les institutions qui desservent les communautés pluriethniques de Montréal, a été directement interpellé par le projet de Charte, mais la perspective des professionnels y œuvrant a été peu documentée. L'objectif de cet article est de décrire les perceptions et les expériences d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux œuvrant en contexte de pluriethnicité, suite au débat public entourant le projet de loi 60 à l'automne 2013. Cet article analyse des échanges autour de la Charte ayant été documentés dans le cadre de séminaires interinstitutionnels de discussion de cas cliniques. Contrairement aux débats idéologiques qui ont déchiré l'espace public, cette conversation s'est fondée sur des expériences personnelles, transmises à des pairs dans un espace réflexif. Il ne s'agit donc pas ici d'une analyse en profondeur de l'ensemble des enjeux soulevés par le débat entourant la Charte des valeurs ni d'une étude d'impact, mais bien d'un premier regard

ancré dans le terrain. Ce texte soulève des pistes de réflexion et suggère la nécessité d'autres travaux de recherche.

LA QUESTION DU PLURALISME CULTUREL ET RELIGIEUX AU QUÉBEC : LA « CRISE » DES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

En 2007, l'espace public québécois s'est enflammé autour de la question du degré d'accommodement que la société devrait accorder aux demandes reliées à des spécificités culturelles ou religieuses. C'est dans la foulée de ce débat sur les accommodements raisonnables que la Commission Bouchard-Taylor a été instituée pour étudier les pratiques d'accommodement du Québec et de celles d'autres sociétés, effectuer une vaste consultation sur ce sujet, et produire des recommandations pour le gouvernement. Dans le rapport final de la Commission (Bouchard et Taylor, 2008), on soutient que bien que représentant un défi, il n'y aurait pas de crise réelle en ce qui concerne la question des accommodements raisonnables. Il s'agirait plutôt d'une « crise des perceptions », c'est-à-dire d'un décalage entre ce qui se passe réellement sur le terrain et ce qu'une grande partie de la population croit qu'il se passe sur le terrain, qui provient en partie des représentations autour des questions identitaires et de celles soulevées par l'intégration des immigrants au Québec. Dans le domaine de la santé et des services sociaux, les conclusions de la Commission avaient été accueillies favorablement par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS, 2008) qui endossaient les suggestions proposant de ne pas judiciairiser davantage les pratiques d'accommodements et de ne pas imposer de cadre de référence supplémentaire aux lois et chartes déjà existantes. Au-delà de ces enjeux spécifiques, le débat autour des accommodements raisonnables peut aussi être vu comme le symptôme d'un virage plus large de l'opinion publique au Québec face à l'altérité, allant d'une vision plutôt positive vers des perceptions plus menaçantes de l'étranger (Herrera et Lachapelle, 2010).

LA CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES : CONTEXTES LOCAL ET MONDIAL

Bien que l'ensemble de la population québécoise semble s'entendre sur l'importance de la laïcité telle que décrite dans la plupart des propositions du projet de loi, c'est autour de la proposition visant à encadrer le port de signes religieux ostentatoires pour le personnel de l'État que s'est enflammé le débat public. Rapidement, la question du voile musulman et l'enjeu de l'égalité entre les hommes et les femmes sont devenus centraux. À l'instar du groupe des « Jeannette », qui soutiennent que le voile est un symbole d'oppression

envers les femmes, les défenseurs de la Charte estiment que le projet de loi est un rempart contre un recul vers des pratiques discriminatoires envers les femmes perpétrées par les dogmes religieux, l'islam en premier lieu. En réaction à ces partisans, d'autres groupes de femmes ont mis de l'avant que l'émancipation des femmes ne saurait se faire « par l'imposition d'une mesure paternaliste comme l'interdiction des signes religieux ostentatoires » (Chambers *et al.*, 2013). Différentes visions du féminisme et de son rapport aux signes religieux se sont affrontées sur la place publique et ont illustré des représentations de la laïcité et des pratiques d'harmonisation en accord ou en décalage avec celles mise de l'avant dans le rapport Bouchard-Taylor, à savoir que le devoir de laïcité devrait s'appliquer aux actes de l'État plutôt qu'à l'apparence du personnel et des usagers.

Le débat québécois autour de la Charte des valeurs survient dans un contexte international qui exacerbe les tensions intercommunautaires dans les pays accueillant des immigrants. La mondialisation et l'accroissement des flux migratoires ont augmenté la pluralité religieuse et culturelle des sociétés européennes et nord-américaines, généré des tensions intercommunautaires, et exacerbé les sentiments xénophobes. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont cristallisé le sentiment de menace face à l'étranger et ont eu pour effet d'accroître la violence et la discrimination à l'égard des communautés immigrantes, particulièrement les communautés arabo-musulmanes au Canada et au Québec (CAIR-CAN, 2002; Rousseau *et al.*, 2013). Le débat québécois entourant le projet de Charte des valeurs doit être resitué dans ce contexte plus large d'augmentation de l'islamophobie et des questionnements identitaires dans l'ensemble des pays occidentaux. Le discours politique qui oriente le débat sur la Charte des valeurs est d'ailleurs formulé en termes de cohésion sociale (Gouvernement du Québec, 2013). Il s'inscrit dans le contexte historique des rapports entre l'État et l'Église catholique, et est teinté par la position du Québec comme minorité linguistique et culturelle au Canada et en Amérique du Nord.

MÉTHODOLOGIE

La présente étude s'inscrit dans un projet de recherche évaluative ayant pour objectif de documenter l'impact de séminaires interinstitutionnels de discussion de cas cliniques sur les intervenants et sur les relations interprofessionnelles et interorganisationnelles. Trois de ces groupes réunissent chaque mois des intervenants du Centre jeunesse de Montréal-

Institut universitaire (CJM-IU), de deux commissions scolaires francophones et de deux CSSS montréalais. Une approbation éthique a été obtenue des organisations et des professionnels assistant aux séminaires. Des discussions sur le projet de Charte ont eu lieu à la demande de participant aux séminaires ayant exprimé le désir de créer un espace de parole autour de ce sujet affectant leurs vies personnelles et professionnelles. La consigne principale ayant guidé les échanges était d'ancrer la discussion dans les expériences vécues par les intervenants et leurs clients, en évitant d'aborder la question de la Charte d'emblée à partir d'un discours idéologique. Les participants ont accepté que ces discussions fassent l'objet d'une analyse et ont participé au processus d'interprétation des données. Cinquante (50) intervenants ont participé aux discussions sur la Charte tenues dans deux groupes en novembre 2013 (32 et 18 personnes, respectivement). Leurs principaux domaines de pratiques étaient le travail social (52 %), la psychoéducation (18 %) et la psychologie clinique (18 %). Les autres domaines professionnels (12 %) incluaient les soins infirmiers, l'art thérapie, l'éducation spécialisée et l'ergothérapie. En majorité des femmes, les participants aux discussions sur la Charte avaient des appartenances identitaires variées, tant en termes de confessions religieuses, qu'en termes de pays d'origine et de trajectoires migratoires. Or, ces marqueurs identitaires ne sont pas mentionnés dans les extraits afin de préserver la confidentialité des données et l'anonymat des locuteurs. Les entrevues de groupe ont été enregistrées et transcrites, et une analyse thématique des discussions a été réalisée (Patton, 2002). Des thèmes ont été identifiés par une lecture minutieuse des données et en procédant à un aller-retour continu entre le texte brut et les catégories d'analyse émergentes. Les résultats de l'analyse des données de recherche ont été validés et raffinés par les participants aux discussions de groupe.

PERCEPTIONS ET EXPÉRIENCES D'INTERVENANTS DU DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX AUTOUR DE LA CHARTE DES VALEURS

Le discours d'intervenants qui œuvrent en contexte de pluriethnicité indique que ceux-ci peuvent avoir un éventail de positions face à la Charte des valeurs, même si une majorité, de par leur allégeance aux communautés avec lesquelles ils travaillent, est plutôt en défaveur du projet de Charte. Au-delà de ces positions, les expériences rapportées par les intervenants indiquent que ce débat public a déjà une multitude d'impacts, tant dans la sphère publique que dans la sphère clinique et dans la sphère privée. Les propos qui ont été recueillis dans le cadre de cette étude seront présentés selon six grands thèmes qui regroupent les diverses formes d'impacts du débat autour de la Charte, telles qu'elles ont

émergé des discussions : 1) un vécu de tristesse, de deuil, d'inquiétude, de peur, de colère et d'évitement; 2) un réveil de traumatismes et de vécus d'exclusion passés; 3) une augmentation de la détresse psychologique chez des clients vulnérables; 4) une augmentation de vécus de discrimination directe et de racisme ouvert; 5) une augmentation des défis dans l'espace clinique; et 6) une fragilisation des liens intercommunautaires et des rapports entre les minorités et les institutions publiques.

Un vécu de tristesse, de deuil, d'inquiétude, de peur, de colère et d'évitement

Les participants aux séminaires ont exprimé que le débat autour de la Charte suscitait des réactions émotionnelles variées pour plusieurs d'entre eux et pour certains de leurs clients, même si le partage d'un vécu explicite autour de la Charte de la part des clients n'était pas généralisé. De la tristesse, de l'inquiétude, de la peur, de la colère, de l'ambivalence et des stratégies d'évitement ont tour à tour été mentionnées dans les discussions de groupe. Le sentiment de devoir faire le deuil d'un certain idéal de société a également été nommé, tant par des clients que par des intervenants.

Il y a une brisure. Il y a le avant et le après. [...] À partir de maintenant, qu'est-ce qui va arriver? Je n'aurais jamais cru que ça allait arriver, et maintenant beaucoup de choses sont possibles. Alors ça réveille des peurs. Moi, j'ai beaucoup de peur et de tristesse.

Moi, j'ai beaucoup de colère. Il y a peut-être de la tristesse, le deuil et d'autre chose en dessous, mais la réaction en surface, c'est de la colère. Et [j'aurais aimé] avoir quelque chose, un bijou ou un foulard, qui aurait des symboles de toutes les religions.

Dans d'autres cas cependant, les peurs exprimées étaient plus ciblées et concernaient les conséquences appréhendées de la Charte pour la société ou pour la clientèle.

Moi, j'ai vu ce que l'excès de la religion, ce que l'extrémisme fait. Et je me dis [qu'un des impacts de la Charte est que] ça va faire monter l'intégrisme. Et ça aussi ça me fait peur. Je me dis : mais pourquoi personne ne voit qu'en interdisant certaines choses, ça va les rendre plus intéressantes. Et les autres [les extrémistes], ils vont se considérer victimes et ils vont avoir plus de légitimité à avancer [...] C'est ça qui me concerne, c'est ça qui me fait peur.

J'ai une cliente d'origine marocaine qui ne porte pas le voile et qui est à Montréal depuis à peu près 16 mois. [...] Puis elle a dit que même si elle ne veut pas être obligée de porter le hijab, elle a dit que ça l'a déçue beaucoup. [...] Elle a dit « Je pensais que j'étais dans un pays libre ». Et de savoir que d'autres femmes n'auraient pas le droit de porter le hijab pour occuper tel ou tel emploi, ça la dérange beaucoup.

Des sentiments d'inquiétude ont également été exprimés chez des intervenants se positionnant en accord avec la Charte ou n'ayant pas encore de position sur cette question. L'impression que le projet de loi pouvait avoir des aspects positifs, comme une affirmation identitaire, une séparation entre l'État et la religion, et l'ouverture d'un débat, cohabitait avec des interrogations face aux conséquences possibles de la Charte.

Est-ce que ça va nous isoler l'un l'autre [musulmans et Québécois d'origine]? C'est un peu ça mon inquiétude. Mais en même temps, moi j'ai pris position, je suis pro-Charte. [...] Ce que je trouve intéressant, c'est que c'est rare que le Québec prend position sur des choses comme ça. [...] Puis je pense que c'est intéressant au moins qu'on en parle. [...] Qu'on soulève le débat, je trouve ça important.

En fait, moi je n'arrive pas à prendre position. [...] L'idée de séparer l'État de la religion, à mon sens, c'est comme obligatoire. Je trouve que ça crée beaucoup de conflits dans d'autres pays. Mais j'ai l'impression que [la Charte des valeurs], ce n'est tellement pas comme ça qu'il faut le faire. [...] J'ai l'impression que ça mélange les cartes un peu, parce qu'on parle beaucoup du voile au travail, mais ce n'est pas ça la question.

Face à un malaise grandissant, plusieurs intervenants ont mentionné recourir à des stratégies d'évitement et de réserve quant au projet de Charte, pour éviter les conflits personnels et interpersonnels :

Je suis pris entre deux valeurs, puis un conflit de valeurs, c'est tellement difficile à résoudre que, c'est ça, je fais de l'évitement. [...] C'est ça, on finit par être tiraillé dans nos valeurs.

Moi je n'ai pas entendu [parler de la Charte des valeurs à l'école]. [...] C'est tabou. Tout le monde évite d'en parler.

Un réveil de traumatismes et de vécus d'exclusion passés

Plusieurs participants aux séminaires ont rapporté que le débat autour de la Charte a réveillé des expériences passées traumatiques, vécues ici ou ailleurs, et liées à des contextes de sociétés divisées sur les questions religieuses et culturelles. Ces expériences, qui concernent leur clientèle ou les intervenants eux-mêmes, ont été ravivées par le climat de tension sociale accrue amené par le projet de loi. Les deux prochains extraits illustrent cette réalité :

[Une femme que je connais] a quitté l'Algérie, la guerre était terminée, mais elle avait vécu ça, ses parents aussi, et elle a vécu le traumatisme. Puis elle est venue au Canada, au Québec, pour guérir qu'elle nous a dit. [...] Et là, le fait qu'on décide de faire cette charte-là, elle, c'est tout son traumatisme qui est remonté concernant le port du voile. Puis ça fait remonter le fait que son frère a été assassiné à cause de ça. Donc elle revit tout ça, et c'est très très difficile pour elle. [...] Parce que ça concerne le contrôle sur le port du voile. [...] C'est quand même un contrôle sur le même thème.

C'est très difficile pour moi. Parce que c'est tellement proche. [...] Parce que pour les Juifs aussi ça a commencé tout doucement. Ça a commencé : « les Juifs ils ne peuvent pas avoir ça, les Juifs ne peuvent pas... Vous ne pouvez pas porter ça. » [...] Chaque jour, je regarde le journal et je n'en crois pas mes yeux, parce que mes parents aussi sont venus ici au Canada pour se sauver, en pensant que c'est un pays libre, qu'on a la possibilité de vivre. [...] Je me souviens, mon père me disait quand j'étais jeune: « un jour, tu vas voir, ça va arriver encore une fois ». Et je me suis battillée avec lui. J'ai dit : « non, ce n'est pas possible! Ce n'est pas comme ça ici! Ça ne sera jamais comme ça! ». Je n'en crois pas mes yeux.

Des expériences d'exclusion vécues au Québec et ravivées par le débat sur la Charte ont également été nommées par des intervenants athées ou de confessions non chrétiennes, qui exprimaient comment la Charte venait d'une certaine façon répondre à des injustices qu'ils avaient vécues :

Moi, j'ai eu de la difficulté à faire scolariser mes enfants, parce que mes enfants n'étaient pas baptisés, parce que moi je suis athée. Donc à l'époque, quand mes enfants allaient à l'école, il fallait absolument que tu sois soit protestant ou soit catholique. Et ils étaient ni l'un, ni l'autre. Et j'ai dû me battre pour que mes enfants aillent à l'école.

Ce même intervenant mentionnait être conscient du fait que la Charte peut avoir une toute autre signification pour des familles immigrantes. Pour les usagers, mais également pour les intervenants, particulièrement pour ceux appartenant à des communautés minoritaires, la Charte était donc parfois perçue comme un rappel difficile de situations d'intolérance sociale qui avaient créé une exclusion ou des situations de violence extrême.

Une augmentation de la détresse psychologique chez des clients vulnérables

Les expériences rapportées par plusieurs intervenants montraient que le débat public autour de la Charte des valeurs était associé à une augmentation de la détresse psychologique chez leurs clients vulnérables.

J'ai rencontré cette cliente [qui me] semble avoir beaucoup de fragilité. [...] Elle a dit: « [je ne vais pas très bien,] surtout avec ce qui se passe en ce moment, [...] avec cette histoire qu'ils font sortir, la loi. [...] Les femmes qui portent le voile, je les regarde, je me dis: les pauvres, je n'aimerais pas être à leur place, j'ai tellement de peine pour elles. » [...] Ça a ouvert une porte pour elle. Alors elle, elle est Noire, elle est anglophone, elle est peu scolarisée. [...] Ça a réveillé beaucoup d'insécurité chez elle. [...] « Qu'est-ce qui va arriver après? Après ça, ça risque d'être moi, est-ce que ça va être ma couleur de peau? Je vais devoir partir? Où est-ce que je vais aller? Je n'ai pas de chez moi. »

J'ai une cliente que je connais depuis 11 ans. [...] C'est une femme du Pakistan qui porte le hijab, très pratiquante. [...] Au mois de septembre, quand je lui ai parlé, [...] elle me dit : « mes maux de tête sont pires, je me sens très stressée. [...] Avec ce qui se passe maintenant ». [...] Alors là j'ai dit : « est-ce que c'est avec le débat sur la Charte? Est-ce que ça vous affecte? » Puis elle dit : « oui, je remarque beaucoup plus d'abus verbal, des gens qui me disent des mots méchants ».

Ces intervenants mentionnaient combien il était délicat d'intervenir et de rassurer dans un contexte où leurs clients pouvaient les percevoir comme des représentants de la société hôte et comme potentiellement responsables ou complices de ces nouvelles mesures.

Une augmentation de vécus de discrimination directe et de racisme ouvert

Les intervenants ont souligné les liens entre l'augmentation de la détresse psychologique vécue par des clients vulnérables et l'augmentation des vécus de discrimination et de racisme ouvert. D'après certains d'entre eux, ces manifestations de racisme direct se trouveraient partiellement légitimées par le climat social actuel et les représentations négatives des immigrants véhiculées dans le débat autour de la Charte des valeurs :

Hier, une de mes collègues a embarqué dans l'autobus et il y a une madame de 75 ans à peu près, une madame québécoise, qui demande à un monsieur de lui donner sa place. C'est un monsieur Noir qui était avec son enfant. Par contre, en face de lui, il y avait une place vide. Alors ce que la madame aurait dit au monsieur c'est: « levez-vous parce que je suis une Québécoise, ce siège-là m'est dû à moi ». [...] Juste pour montrer comment certaines personnes se sentent plus sûres, ont plus de sécurité pour dire ce qu'elles pensent. [...] C'est comme le système est raciste maintenant, alors ça donne la permission à tout le monde de...

Face à un tel changement dans le climat social, certains intervenants ont exprimé un désir de fuite. Les deux prochains extraits montrent comment le fait de quitter le Québec, si le projet de loi se voyait accepté, apparaît comme une stratégie possible, non seulement pour les clients, mais aussi pour des intervenants bien établis :

[Une cliente] m'a déjà dit, quelque part après le 11 septembre ou un autre attentat terroriste, quelqu'un l'avait traitée de meurtrière, un passant dans la rue. Alors là [avec le débat sur la Charte], elle me dit qu'il y a beaucoup plus d'abus verbal. Et une de ses deux filles porte le hijab, et elle vit beaucoup d'abus verbal. [...] Elle disait : « si ça passe, on quitte le Québec ».

Le dilemme derrière ma tête [...], c'est : où est-ce que je vais aller? On est en train de parler que peut-être on sera obligés de quitter aussi, encore une fois. [...] Jamais de ma vie j'ai pensé à ça. [...] Si ça passe [la loi 60], j'ai des amis qui ne portent pas [la kippa], mais j'ai des amis qui [la] portent, il y en a un qui enseigne au cégep et ils vont l'empêcher d'enseigner. Alors quand on n'a pas la liberté de s'exprimer...

Les participants ont mentionné que les visions simplistes et stéréotypées de certains intervenants et gestionnaires du système de santé et de services sociaux envers les communautés musulmanes constituaient une forme particulière de discrimination qui s'avère problématique pour l'intervention :

On avait vu déjà au niveau des intervenantes cette tendance-là à vraiment mettre tous les musulmans dans un bloc et de dire : « ils sont tous pareils ». Mais là, on voit que c'est comme passé à un autre niveau. [...] Et même [chez des] gestionnaires. [...] Donc il y a vraiment un clivage important. C'est les valeurs québécoises qui doivent être respectées et mises de l'avant. Ça fait que c'est clair que la Charte ça ne va pas nous aider, même au contraire. Ça va vraiment rendre la tâche encore plus difficile.

En outre, ce sont parfois les intervenants eux-mêmes qui rapportent être victimes de discrimination. Le prochain extrait révèle que le débat autour de la Charte pourrait avoir comme effet de disqualifier et délégitimer des intervenants d'origines ethnoculturelles minoritaires aux yeux de certains clients.

Moi, dans mon ancienne équipe, on avait une intervenante qui était [d'origine immigrante], qui n'était pas musulmane et n'avait aucun signe distinctif, et avec toute la polémique de la Charte, elle a reçu... c'est plutôt notre chef de service qui a reçu deux appels de deux clients différents demandant un changement d'intervenante, pas sous prétexte qu'elle portait un voile, mais sous prétexte qu'elle avait quand même des origines arabes.

Une augmentation des défis dans l'espace clinique

De multiples conséquences du débat sur la Charte se situant dans la sphère clinique émergent des situations rapportées ou anticipées. Ces conséquences se regroupent en trois grandes catégories : une augmentation des difficultés d'alliance, une augmentation des agirs et un besoin d'espace de parole sécuritaire. En clinique, l'importance de l'alliance dans l'intervention n'est plus à démontrer. Or, les participants aux séminaires ont exprimé une inquiétude quant aux conséquences de la Charte sur cette question, rapportant des inquiétudes face à une augmentation de refus de services ou des réticences de certaines personnes à s'ouvrir dans le cadre clinique, voire même à venir consulter.

J'ai l'impression que les filles [musulmanes] vont vivre ou nous démontrer la colère de leur mère. Nous, comme intervenantes centre jeunesse, on a le dos large, mais je pense que dans les faits aussi ça va être plus difficile pour les intervenantes de faire alliance.

Certains participants aux séminaires suggèrent également une augmentation des agirs dans l'espace clinique suite au débat entourant la Charte. Ces réactions sont parfois le fait de clients envers les intervenants et les institutions, mais elles peuvent aussi prendre la forme d'agirs contre des parents et des communautés dans leur ensemble. Le prochain extrait porte sur cet enjeu dans les interventions en contexte d'autorité :

L'enjeu qu'on vit à l'heure actuelle, c'est les éducatrices québécoises face aux jeunes hébergées, entre autres les jeunes musulmanes. Et souvent, les jeunes musulmanes sont placées parce qu'elles ont des troubles de comportement, elles s'opposent aux parents, ne veulent pas rentrer, veulent sortir avec les garçons. Et spontanément, les intervenantes femmes s'identifient beaucoup à ces jeunes-là et ont tendance à être d'accord avec elles, à dire : « oui c'est vrai, ces parents-là sont inappropriés. Elles n'ont pas vraiment de trouble de comportement, c'est juste qu'elles ont le droit de vouloir avoir des chums. » Et on enlève vraiment toute autorité aux parents.

De même, les paroles des intervenants soulignent un besoin d'espaces de parole sécuritaires dans le contexte du débat sur la Charte, tant pour leurs clients que pour eux-mêmes. Pour les premiers, un espace de parole sécuritaire dans lequel serait nommée la souffrance liée au climat social permettrait une meilleure alliance thérapeutique. Pour les seconds, le fait de réfléchir leurs expériences en lien avec la Charte leur permettrait d'améliorer leur confort et leur compétence cliniques. Ces extraits illustrent cette idée :

Et à ce moment-là, dans l'espace de l'entrevue, on a amené combien cette position-là et la Charte et tout ce qui se passait actuellement, sans prendre position pour ou contre, combien ça pouvait être souffrant. Je pense que c'est un facteur qui a provoqué ou permis l'alliance, de reconnaître la souffrance qui vient de nos structures.

Moi, je peux dire que ça m'a pris par surprise, parce que c'est la première fois que je me retrouvais face à ça [l'impact de la Charte sur une cliente]. Donc si j'avais eu l'occasion d'y réfléchir, moi, de prendre conscience de ma position, de ce que ça me faisait vivre auparavant, j'aurais été plus solide. Déjà, s'il y avait une occasion pour nous préparer, me conscientiser un peu à ce que ça me fait vivre, j'aurais été plus outillée. [...] Parce que j'ai été prise par surprise, j'étais occupée à gérer mes émotions. Si j'avais pu faire ça auparavant, j'aurais été disponible.

Une fragilisation des liens intercommunautaires et des rapports entre minorités et institutions publiques

Le dernier impact de la Charte qui ressort des échanges d'expériences des participants se situe dans la sphère publique. Il concerne les rapports intercommunautaires et les rapports entre les minorités ethnoculturelles et religieuses et les institutions publiques. Certains intervenants expriment leur inquiétude quant à une fragilisation des rapports à l'État chez des communautés marginalisées :

[Il y a aussi un impact sur] le rapport à l'État. On regarde les clients qui sont plus d'origine migrante, les Roms [par exemple], ce sont toutes des communautés dont le rapport à l'État à la base est conflictuel. [...] Je pense que la Charte vient, en quelque sorte, ériger un mur encore beaucoup plus important face à l'approche qu'on pourrait avoir face à eux, parce que la méfiance devient beaucoup plus grande. [...] Donc ça vient les braquer encore plus, compte tenu en plus de toute cette Charte, de toute la remise en question de leurs valeurs culturelles.

Un autre participant au séminaire indique comment, d'après lui, le débat sur la Charte cristallise les sentiments de menace identitaire et exacerbe les tensions intercommunautaires :

Plus on est attaqué à cause de son identité, plus l'identité prend un autre sens qu'elle n'aurait pas pris si l'attaque ou la violence n'avait pas eu lieu. [...] Et puis tout le lien à la langue française et l'identité québécoise qui est quelque part menacée dans ce Canada anglophone. Et je pense que tout est un rapport à l'identité, les menaces d'identités, et on s'accroche à nos identités. [...] Et donc je comprends que les Québécois se sentent menacés, et que c'est une réaction face à une menace. Et là, les immigrants sont maintenant menacés, et là ils s'accrochent. Moi j'aurais envie de poser ce débat dans ce sens-là, qu'en fait, on se ressemble tous, que c'est des identités menacées, qui se menacent les unes, les autres, alors que les vraies identités menaçantes font autre chose.

De par l'emphase qui est mise sur le port du voile musulman dans les débats, l'impression que le débat autour du projet de Charte relève souvent de l'islamophobie a également été mentionnée :

J'ai comme le réflexe de voir la Charte ou de voir ceux qui prennent position comme une peur de l'islam. [...] Je sens vraiment que c'est comme une défense, puis que c'est une peur de l'islam. Je trouve ça gros là, mais en même temps je n'entends pas souvent [de débat autour de] d'autres signes ostentatoires, d'autres signes religieux, d'autres religions.

De plus, une fragilisation du sentiment d'appartenance et de l'identité québécoise des jeunes migrants de deuxième génération a été relevée dans l'espace clinique :

[Une jeune fille] est venue nous voir dernièrement. C'est une jeune qui a un parcours difficile, qui est née ici, beaucoup de souffrance personnelle, [...] des agirs assez extrêmes, et pas du tout dans une alliance inconditionnelle avec sa communauté. *Et alors* qu'on nommait, je lui dis « Mais toi tu es quoi? Tu es [identité religieuse]? Tu es [pays d'origine des parents]? Tu es Américaine? Tu es Canadienne? Tu es Québécoise? » Et elle a réagi très très vivement en disant : « en tout cas, je ne suis pas Québécoise, parce qu'ils ne veulent pas de nous ». [...] C'est une jeune qui est née ici, qui parle parfaitement le français, qui a été éduquée ici, qui n'est pas religieuse, qui n'est absolument pas identifiable à la communauté [ethnoculturelle] de l'extérieur, et qui vit la Charte comme un rejet.

Les propos des intervenants évoquent donc une augmentation des tensions intercommunautaires, non seulement entre les communautés minoritaires et la

communauté francophone majoritaire, mais également au sein même des familles québécoises francophones majoritaires, chez qui le débat a parfois amené une tension accrue et une division dans les familles :

Moi-même, dans ma famille, on a des positions totalement opposées. Je n'en parle pas [de la Charte...], parce qu'on va s'engueuler!

À la fin de la discussion, plusieurs intervenants ont verbalisé un certain soulagement : avoir pu s'exprimer, avoir pu écouter les autres, dans un contexte soutenant où l'émotion pouvait coexister avec la réflexion, avait un effet constructif. Ils en ressortaient moins découragés et prêts, malgré les difficultés, à essayer de trouver des solutions pour minimiser l'impact de ce contexte social sur leurs pratiques.

DISCUSSION

Avant d'entamer une discussion des résultats, il faut rappeler le caractère exploratoire, et à la limite improvisé, de cette recherche. Les échanges d'expériences qui sont rapportés ici représentent les perceptions d'intervenants au moment le plus chaud du débat public autour de la Charte, dans une situation de discussion collective. En ce sens, ils ne peuvent représenter les positions privées des intervenants, ni leur appréciation à plus long terme des conséquences qu'aurait la Charte sur eux-mêmes, sur leur clientèle et sur leur pratique. De plus, les participants aux discussions de groupe présentées dans cet article ne sont pas représentatifs de l'ensemble des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, puisqu'ils appartiennent à des institutions montréalaises desservant des populations d'une grande diversité culturelle et religieuse. Plusieurs d'entre eux détiennent une expertise et beaucoup d'expérience en intervention transculturelle, ce qui n'est pas le cas de la plupart des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux de l'ensemble du Québec.

Malgré ces limites, les résultats amènent trois pistes de réflexion pour appréhender l'effet d'un événement social comme la Charte dans le domaine de la santé et des services sociaux. La première avenue de réflexion concerne le processus de prise de parole au sein des séminaires interinstitutionnels. Bien que réclamée par les participants, la parole dans cet espace de discussion a d'abord été hésitante et difficile. Cependant, l'enracinement de l'échange dans les expériences personnelles et cliniques des intervenants a conféré à l'échange un ton respectueux où la diversité des vécus a été

non seulement reconnue, mais valorisée. L'appréciation des participants après les séminaires suggère que des espaces de parole qui proposent une réflexion ancrée dans l'expérience partagée permettent de recomplexifier l'image de l'Autre et de soi, et de dépasser les clivages qui se cristallisent autour de débats purement idéologiques. On peut donc penser que la création de tels espaces de réflexion lors de débats sociaux susceptibles de créer la division pourrait aider à identifier les conséquences de ceux-ci dans le domaine de la santé et des services sociaux, à soutenir un climat de discussion respectueux au sein des institutions, et à épauler les cliniciens aux prises avec les conséquences de ces tensions dans leurs pratiques.

Une deuxième avenue de réflexion concerne l'impact du débat de la Charte sur la perception de la discrimination et de la détresse psychologique des clients et des intervenants en milieu pluriethnique. Les résultats suggèrent que le débat autour de la Charte a eu des effets notables tant sur les clients que sur les intervenants. Ils soulignent la réactivation de traumatismes personnels, familiaux ou transgénérationnels chez des personnes ayant une affiliation avec des communautés ayant vécu certaines formes de persécution, en particulier lorsque celle-ci avait un rapport avec l'identité religieuse. Les résultats illustrent aussi le stress important qui est associé aux expériences de discrimination directe ou indirecte. Sans permettre de quantifier l'ampleur de ces conséquences qui ont tour à tour été dramatisées et minimisées lors du débat public, ces données indiquent qu'il est nécessaire de faire des études d'impact rigoureuses pour mieux évaluer les effets de projets tels que celui de la Charte des valeurs en termes de santé publique et d'organisation des services.

Enfin, les résultats soulignent l'importance d'intégrer une réflexion sur les événements sociaux créant la division dans la formation des intervenants en santé et services sociaux pour mieux les outiller à répondre aux défis que ceux-ci supposent en termes d'intervention et de prévention. Des programmes de formation interculturelle sont déjà disponibles pour le milieu institutionnel et peuvent continuer à fournir aux intervenants un cadre d'analyse pour mieux comprendre ces situations et y répondre dans le cadre de leurs pratiques. Il serait cependant intéressant de proposer des lieux de réflexion respectueux de toutes les positions et proposant des informations et données diverses pour promouvoir une approche proactive des conséquences appréhendées des événements sociaux plutôt que de renforcer l'évitement et de nourrir les appréhensions.

CONCLUSION

Comme nous le mentionnions en introduction, l'objectif de cet article n'est pas d'analyser en profondeur l'ensemble des enjeux soulevés par le débat entourant la Charte des valeurs, mais bien de décrire les perceptions et les expériences d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux œuvrant en contexte de pluriethnicité, suite au débat public entourant la proposition d'une Charte des valeurs mise de l'avant à l'automne 2013. Si nos résultats de recherche et les réflexions qu'ils suscitent se situent en continuité historique avec le débat sur les « accommodements raisonnables », les échanges documentés dans le cadre des séminaires interorganisationnels de discussion de cas cliniques suggéraient cependant que les répercussions du débat sur la Charte dans le domaine de la santé et des services sociaux pourraient représenter un nouveau tournant dans les relations intercommunautaires au Québec. Nos résultats de recherche suggèrent que le projet de Charte et le débat qu'il soulève, bien que relevant à l'origine de la sphère politique, pourraient avoir des répercussions notables qui relèvent du domaine de la santé publique, et en particulier des conséquences non négligeables sur le bien-être des communautés, surtout minoritaires, mais également de la majorité, de même que sur celui d'intervenants œuvrant en contexte de pluriethnicité. De façon plus générale, nos résultats questionnent l'impact du débat autour de la Charte sur le vivre-ensemble et la façon de penser l'Autre. Bien que le projet de loi n'ait pas été adopté, il constitue néanmoins un jalon clé dans l'histoire des rapports intercommunautaires et a contribué à leur exacerbation actuelle. Paradoxalement, bien que le discours officiel sur la Charte soutienne que ce projet de loi vise à encadrer les rapports entre minoritaires et majoritaires afin d'en améliorer l'harmonie, il semble que les tensions sociales suscitées par ce débat fragilisent les rapports intercommunautaires et mettent à l'épreuve l'espace québécois du vivre-ensemble. Il est urgent de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses et de se demander si les bénéfices escomptés à moyen et long termes justifient les coûts sociaux associés.

BIBLIOGRAPHIE

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (AQESSS) (2008). *Rapport des commissaires Bouchard et Taylor : L'AQESSS a été entendue.* [Communiqué]. Récupéré de https://www.csssbcstl.qc.ca/fileadmin/csss_bcs1/Votre_CSSS/Documentation_du_CA/documents_depotes/Mai_2008/Reaction_AQESSS_Rapport_BouchardTaylor.pdf

- BIBEAU, G. (2015). *Généalogie de la violence. Le terrorisme : piège pour la pensée*. Montréal : Mémoire d'encrier.
- BOUCHARD, G. ET TAYLOR, C. (2008). *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*. Gouvernement du Québec. Récupéré de <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-final-integral-fr.pdf>
- CAIR-CAN (2002). *Life for Canadian Muslims the morning after : A 9/11 wake-up call*. Ottawa: Canadian Council on American-Islamic Relations.
- CHAMBERS, G., DESAULNIERS, É., AWADA, D., HOFFMAN NEMIROFF, G., BRAIS HARVEY, G., LANCTOT, A., FARHAT, N., MOHSEN, R., DUMONT, I., BRASSARD-LECOURS, G., JABIR, H., GRENIER, V., COUTURE-THÉRIAULT, L., CHUNG, R., BRIÈRE, N. ET NICOLAS, É. (2013, 16 octobre). Nous, les inclusives. *Cyberpresse*. Récupéré le 3 mars 2014 de <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201310/16/01-4700145-nous-les-inclusives.php>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Parce que nos valeurs, on y croit. Document d'orientation. Orientations gouvernementales en matière d'encadrement des demandes d'accommodement religieux, d'affirmation des valeurs de la société québécoise ainsi que du caractère laïque des institutions de l'État*. Récupéré de <https://www.institutions-democratiques.gouv.qc.ca/laicite-identite/charte-valeurs.htm>
- HERRERA, C. S. ET LACHAPELLE, G. (2010). Politicians, public opinion, and reasonable accommodation in Quebec. *Quebec Studies*, 49(1), 87-106.
- PATTON, M. (2002). *Qualitative research & evaluation methods* (3^e édition). Thousand Oaks, CA : Sage.
- ROUSSEAU, C., FERRADJI, T., MEKKI-BERRADA, A. ET JAMIL, U. (2013). North African Muslim immigrant families in Canada : Giving meaning and coping with the war on terror. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 11, 136-156.